

Bourg-la-Reine, le 23 septembre 2024

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BOURG-LA-REINE
COMPTE RENDU ANALYTIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 SEPTEMBRE 2024

- ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ -

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf septembre, à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués par voie électronique et individuellement le 13 septembre 2024, se sont réunis en Mairie.

Présents : Madame LE JEAN, Madame BARBAUT, Monsieur HOUERY, Madame BROUTIN, Madame DURU, Monsieur FORGET, Madame SECONDINI, Madame ABADIE

Représenté : Monsieur DONATH par Madame LE JEAN

Excusés : Madame AWONO et Monsieur GIRARDET

Présents ou représentés à l'ouverture de la séance : 9

Représentaient l'administration : Madame MOUSSOUNI et Monsieur MORIN

Le Conseil d'Administration a approuvé à l'unanimité le compte-rendu du Conseil d'Administration du CCAS du 27 juin 2024.

La Vice-Présidente a ensuite rendu compte des décisions prises par le Président ou par elle-même à l'intersession, dans le cadre de la délégation de pouvoir votée par le Conseil d'Administration le 3 septembre 2020 en application de l'article R 123-21 du code de l'action sociale et des familles.

Puis le Conseil d'Administration a :

1. **Approuvé** la Convention partenariale à conclure entre EDF et le CCAS de Bourg-la-Reine
2. **Approuvé** la demande de remboursement des factures EDF auprès du SIPPEREC pour l'année 2024
3. **Approuvé** le versement de subventions dans le cadre du Programme de Réussite Educative Intercommunale (PREI) 2024 aux associations Coup de Pouce, COLISEE, Perspectives et médiations

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 20.